

3- Le cadre normatif de l'économie numérique

- Nous œuvrerons à la mise à jour et à l'harmonisation des cadres normatifs relatifs à l'économie numérique (UEMOA, CEDEAO) et à la confection d'un projet commun de protection des usagers africains du numérique, à l'image de ce que certains pays européens ont fait pour le règlement général sur la protection des données RGPD relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.
 - Nous favoriserons la mise en place de Datacenter souverains, publics et privés, connectés à très hauts débits sur internet avec des tarifs d'hébergement compétitifs par rapport à l'offre internationale ;
 - Nous pérenniserons l'interopérabilité des réseaux, services et applications numériques au sein de l'Administration ;
 - Nous recenserons le patrimoine numérique de l'Etat et renégocierons les contrats de concession y afférents dans l'intérêt du peuple sénégalais ;
 - Nous mettrons en place un cadre de mutualisation des infrastructures publiques numériques ;
 - Nous renforcerons les textes de loi pour apporter les garanties de sécurité et de protection des données des patients dans le cadre du programme de digitalisation de la santé ;
 - Nous adopterons une loi incitative d'utilisation des solutions cloud locales et d'hébergement des données sensibles des entités dites d'importance vitale au sein du territoire ;
- Nous doterons le Sénégal :
 - D'une administration publique digitalisée et performante capable de relever les défis de la nouvelle économie et ses conséquences sur la société. Il s'agira de capitaliser sur les acquis pour consolider la confiance du citoyen sénégalais, la sécurité (juridique, économique et sociale) et la pérennité du système économique ;
 - D'un système de cybersécurité et cyberdéfense aux standards mondiaux capable de faire face à toute menace « cyber » qu'elle soit locale ou globale ;
 - D'un cadre incitatif et sécurisé pour l'entrepreneuriat numérique afin de permettre l'éclosion d'un écosystème national performant, prioritaire sur la commande nationale et capable de prendre en charge la demande en produits et services numériques des autres secteurs de l'économie nationale.
- Nous relèverons le défi de l'accès à internet sur tout le territoire sénégalais.